

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 17 juillet 1876

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (17)

Collation 1 p. (502r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 17 juillet 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/48907>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [17 juillet 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)

Lieu de destination Amiens (Somme)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin avertit Delpach qu'il arrivera mercredi à Amiens pour discuter avec lui de la demande de règlement de compte formulée par Esther Lemaire, et que René Goblet sera chargé du procès.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Goblet, René \(1828-1905\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 17 Janvier 76

Cher Monsieur,

J'espère arriver
l'après prochain midi à l.
de l'après midi à Amiens
pour conférer avec vous
sur une demande en
règlement de compte
permis par ma justice
je vous mettrai la liste
des pièces concernant
cette affaire.

J'espère élargir le
Goblet de ce préceas, mais
pourra en consécer avec lui
en attendant mon arrivée.
Votre bien dévoué

Th. Delpuech

M. Delpuech.

BIB. SNAM
RESERVE